



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

À tous les membres de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais.

Soyez avisés que l'assemblée générale annuelle de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais aura lieu le jeudi 5 mai 2022, à 12h30 et sera tenue de manière virtuelle. Le lien pour accéder à la réunion sera publié sur le compte Facebook de l'AJBO le 3 mai 2022.

L'ordre du jour sera le suivant :

- I. Ouverture de l'assemblée;
- II. Lecture de l'avis de convocation;
- III. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- IV. Lecture et adoption procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2021;
- V. Rapport annuel du conseil;
- VI. Bilan financier et adoption du budget révisé;
- VII. Modification aux règlements;
- VIII. Élection conseil exécutif;
- IX. Élection administrateur de l'AJBR;
- X. Varia;
- XI. Clôture de l'assemblée.

Soumettre une proposition

Si vous souhaitez soumettre une proposition pour modifier l'ordre du jour, vous devez le faire par courriel à l'adresse suivante : aiboutaouais@gmail.com au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'AGA.